

LA PARTICIPATION DES FEMMES À LA RECHERCHE ET À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AGRICOLES

TENDANCES CLÉS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Nienke M. Beintema et Federica Di Marcantonio

Septembre 2009

Résultats principaux

- Entre 2000/01 et 2007/08, les effectifs totaux de cadres spécialisés en agriculture travaillant au sein des institutions de recherche et d'enseignement supérieur examinées dans le cadre de cette étude ont augmenté de 20 %. La part proportionnelle des femmes s'est accrue, en moyenne, de 8 % par an – ce qui représente un taux d'accroissement quatre fois plus élevé que le taux correspondant enregistré pour les cadres scientifiques hommes.
- S'appuyant sur ces taux d'accroissement élevés, on constate que, dans l'ensemble, la part proportionnelle de femmes cadres professionnels est passée de 18 % en 2000/01 à 24 % en 2007/08. En comparant les situations nationales, on note que les niveaux de représentation féminine sont particulièrement bas en Éthiopie, au Togo, au Niger et au Burkina Faso, tandis que le Botswana, le Mozambique et l'Afrique du Sud présentent des niveaux plus élevés.
- Point de préoccupation : l'examen de ce renforcement de la capacité totale (constituée d'employés et d'employées) fait ressortir qu'environ deux tiers des concernés n'ont obtenu qu'un diplôme de niveau licence (BSc). Cette tendance indique que le niveau d'éducation général des chercheurs et des membres de l'enseignement supérieur agricoles est en baisse dans certains pays d'Afrique subsaharienne. On note en particulier que les effectifs globaux d'employés titulaires d'une maîtrise (MSc) ont baissé entre 2000/01 et 2007/08.
- Dans la plupart des cas, les pourcentages d'étudiantes entamant des études agricoles avancées étaient plus élevés que les pourcentages de femmes occupant des postes de cadres supérieurs dans les établissements de recherche et d'enseignement supérieur agricoles. Une grande partie des étudiantes concernées (83 %) s'étaient inscrites à des cursus de premier cycle (études de niveau BSc).
- Les parts croissantes de cadres professionnels femmes employées en agriculture et d'étudiantes entamant des études agricoles laissent entendre que, dans le domaine des sciences agricoles, l'écart entre les sexes est en train de se réduire, surtout en Afrique méridionale. Cette tendance ne s'observe toutefois pas dans nombre de pays de l'Afrique de l'Ouest, ni en Éthiopie.
- Au niveau de la direction, seulement 14 % des postes étaient remplis par des femmes, pourcentage bien inférieur aux 24 % représentant la part proportionnelle globale des cadres professionnels femmes employés en agriculture.
- Il n'est pas surprenant que le pool d'employées est bien plus jeune que le pool correspondant d'employés et que son niveau d'éducation moyen évolue moins.
- La prédominance des cadres professionnels femmes est plus élevée dans les domaines liés aux sciences de la vie et sciences sociales par comparaison à leur présence dans les domaines de l'ingénierie et d'autres sciences exactes, généralement caractérisées de « sciences dures ».

Introduction et justification

L'agriculture en Afrique se caractérise par le rôle prépondérant qu'y joue la femme, vu que les agricultrices constituent entre 60 et 80 % de la main-d'œuvre agricole. Or la direction des études supérieures et des recherches axées sur l'agriculture est confiée, en nombres disproportionnés, à des cadres de sexe masculin. En Afrique subsaharienne, il y a urgence à renforcer la présence des femmes dans le domaine des sciences et des technologies (S&T) appliquées à l'agriculture. Les scientifiques, les professeurs et les gestionnaires femmes apportent des perspectives et des conclusions différentes et permettent ainsi aux équipes des instituts de recherche d'étudier de manière plus complète et détaillée les problèmes uniques et pressants qui se posent aussi bien aux agriculteurs qu'aux agricultrices de la région.

Les données relatives à la capacité en ressources humaines des S&T sont rarement désagrégées par sexe. Elles ne sont souvent pas assez détaillées et se rapportent au domaine général des sciences et technologies plutôt qu'à celui, plus spécifique, de l'agriculture. Les données ne sont pas toujours comparables, en raison des différences de méthodes d'application et couverture

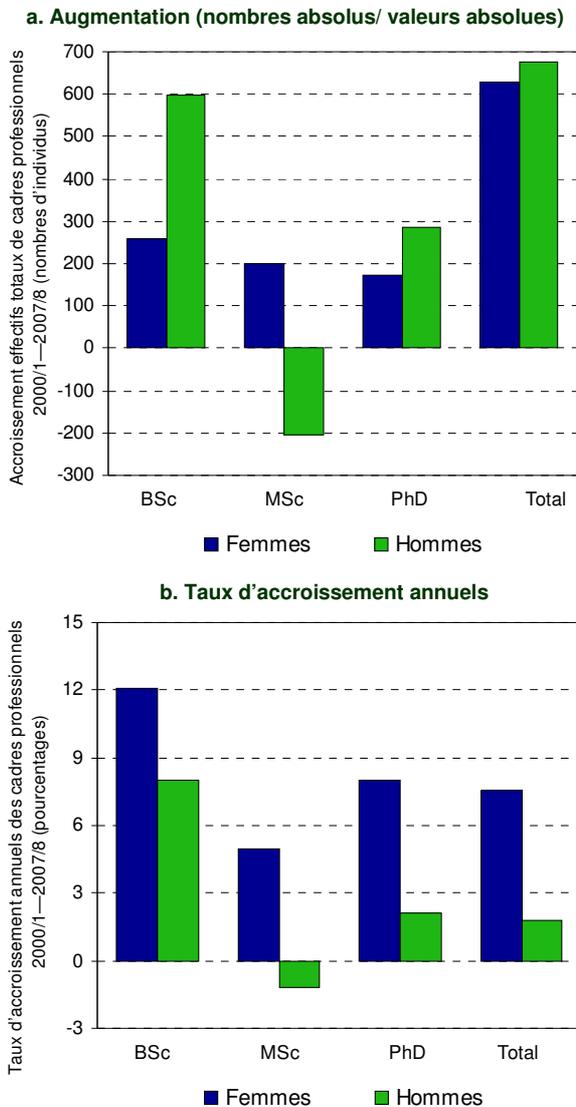
institutionnelle. Le projet ASTI sur les indicateurs de la science et de la technologie agricoles et le programme « Gender & Diversity (G&D) : égalité des sexes et diversité » du GCRAI ont formé un partenariat afin de combler ce déficit en informations. Le présent document présente en abrégé les résultats principaux de leur étude benchmarking – une enquête menée auprès de 125 instituts de recherche ou d'enseignement supérieur axés sur l'agriculture, dans 15 pays de l'Afrique subsaharienne.

En Afrique, un nombre croissant de femmes participent à la recherche et à l'enseignement supérieur agricoles

De manière globale, pour l'échantillon de 14 pays pour lesquels des données étaient disponibles (dont le Mozambique fut exclu), le nombre total de cadres professionnels occupant des postes dans la recherche et l'enseignement supérieur agricoles augmenta de 20 % — d'environ 6 600 en 2000/01 à 7 900 en 2007/08 (cf. figure 1a). En majeure partie, cette augmentation reflète la situation au Nigeria et en Éthiopie, et l'effectif féminin constituait presque la moitié de l'effectif total (1 300 personnes

comptées). Par ailleurs, le nombre de cadres professionnels femmes s'est accru dans les 14 pays, même si certains d'entre eux (Burkina Faso, Kenya, Niger, Togo, et Zambie) ont vu baisser les effectifs totaux. Au Botswana, au Nigeria, au Sénégal et en Zambie, le pool de cadres professionnels femmes a plus que doublé.

Figure 1. Accroissement global des effectifs des cadres professionnels – répartition par sexe 2000/01–2007/08 (14 pays)



Source: Données de l'enquête – calculs effectués par les auteurs.
Note: Exclusion du Mozambique, pour cause de manque de données pertinentes (période 2000/01).

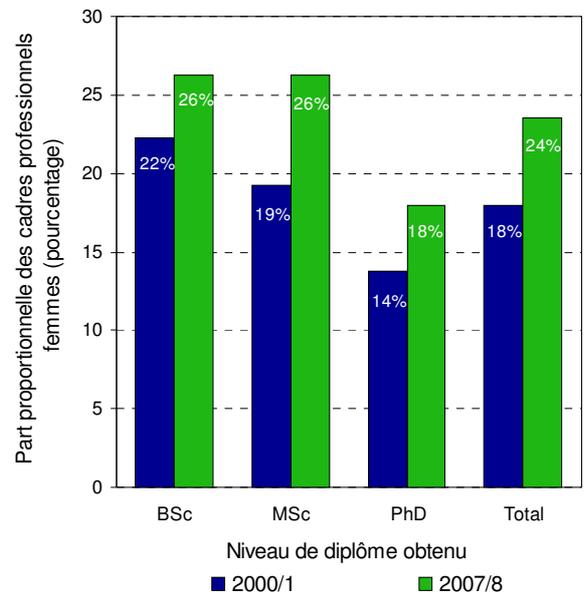
Presque la moitié de l'augmentation de l'effectif des cadres professionnels était composée d'hommes titulaires d'un diplôme de niveau BSc/licence. D'autre part le nombre d'hommes titulaires d'une maîtrise (MSc) s'est réduit de plus de 200, et presque tous les pays de l'échantillon ont été affectés. Malheureusement les détails qui auraient pu expliquer ces réductions d'effectifs faisaient défaut ; or il se peut qu'elles reflètent, du moins en partie, des obtentions de diplômes de niveau PhD ou des départs récents (membres de personnel ayant quitté leur institut). L'augmentation des effectifs totaux des cadres professionnels femmes s'est répartie de manière plus

équilibrée sur les trois catégories de diplômes, quoiqu'on note un accroissement légèrement plus important dans la catégorie des licenciées (niveau BSc).

La part des femmes au sein du groupe des personnels cadres travaillant dans la recherche et l'enseignement supérieur agricoles s'est accrue de 8 % par an pendant la période 2000/01 – 2007/08 (cf. figure 1b). Ce taux d'augmentation est quatre fois plus élevé que le taux correspondant pour la population masculine (2 %). Ces taux annuels reflètent, en outre, un accroissement comparativement plus important des cadres titulaires d'une licence (BSc) – ce par rapport aux titulaires de diplômes des deux autres catégories.

En conséquence, le pourcentage de cadres professionnels femmes impliqués dans la recherche et l'enseignement supérieur agricoles est passé de 18 en 2000/01 à 24 en 2007/08 (cf. figure 2). Cette augmentation s'est produite dans les trois catégories de diplômés, bien qu'elle ait été un peu plus sensible au niveau MSc, suite principalement aux effectifs en baisse des cadres hommes dans cette catégorie.

Figure 2. Part proportionnelle des scientifiques cadres femmes - par diplôme, 2000/01–2007/08 (14 pays)



Source: Données de l'enquête – calculs effectués par les auteurs.
Note: Exclusion du Mozambique, pour cause de manque de données pertinentes (période 2000/01).

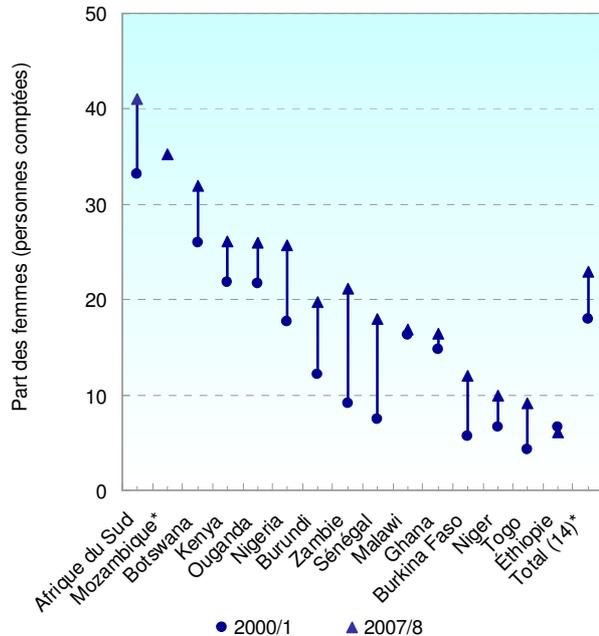
Renforcement de la participation des femmes – distribution par pays

Le nombre de femmes participant à la recherche et à l'enseignement supérieur agricoles est particulièrement faible en Éthiopie et dans plusieurs pays francophones (Togo, Niger et Burkina Faso), mais il est plus important dans d'autres pays de l'Afrique méridionale (Afrique du Sud, Mozambique et Botswana).

Pour la période 2000/01 – 2007/08, on assista à une augmentation substantielle des pourcentages de cadres professionnels femmes dans certains pays tels le Sénégal et la Zambie (cf. figure 3). Cette présence féminine parmi les cadres professionnels se renforça également dans trois des pays les plus importants, à savoir de 8 % au Nigeria et en Afrique du Sud, et de

4 % au Kenya. Pour ce qui est de l’Afrique du Sud, ce résultat est particulièrement frappant puisque le pourcentage de cadres professionnels femmes noté en 2000/01 plaçait déjà ce pays au sommet de la liste des 27 pays pour lesquels on a pu recueillir les données requises. En Éthiopie, malgré l’accroissement important des effectifs féminins enregistré pour la période 2001–08, la part que représentaient les femmes diminua en fait d’un pour cent.

FIGURE 3. Accroissement des parts proportionnelles de cadres professionnels femmes: 2000/01 and 2007/08



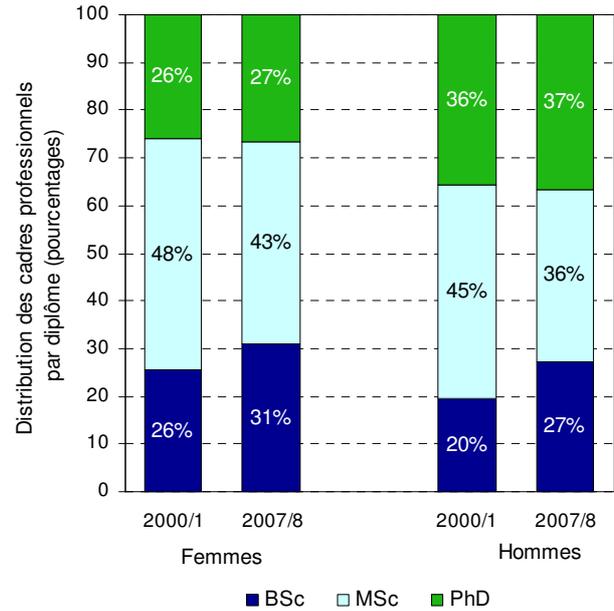
Source: Données de l’enquête – calculs effectués par les auteurs.

L’éventail des diplômes obtenus par les scientifiques : distinction par sexe

Le niveau d’éducation enregistré pour les cadres professionnels femmes s’est avéré sans exception inférieur à celui atteint par leurs homologues de sexe masculin (cf. figure 4). Ainsi, en 2007/08, en moyenne, parmi les titulaires d’un doctorat/PhD, les femmes étaient moins nombreuses que les hommes (pourcentages respectifs : 27 et 37), mais le pourcentage de femmes titulaires d’une maîtrise/d’un master (Msc) était plus élevé (43 par rapport à 36). L’arrivée massive de licenciés et licenciées a fait croître la part des femmes dans la catégorie MSc de 26 % à 31 %, et celle des hommes de 20 % à 27 %. Chose intéressante, les pourcentages comparatifs de scientifiques, hommes et femmes, titulaires d’un doctorat (PhD) sont restés relativement stables pendant cette même période de sept ans.

Même si l’on perçoit un renforcement de la capacité humaine au cours de la période 2000/01 – 2007/08, en termes d’effectifs de cadres professionnels, on note – dans l’ensemble – une baisse des niveaux d’études accomplies des personnels, en termes de diplômes obtenus. Cette tendance est préoccupante, étant donné les pénuries de personnels qui entravent déjà la recherche et l’enseignement supérieur agricoles dans de nombreux pays d’Afrique. Plusieurs organisations et auteurs de publications ont exprimé leur inquiétude face à cette situation. Par exemple, une étude d’évaluation des systèmes nationaux de recherche et de

FIGURE 4. Données désagrégées par sexe, relatives à la répartition selon le grade universitaire atteint: 2000/01–2007/08



Source: Données de l’enquête – calculs effectués par les auteurs.

menée par le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA), a permis de constater que de nombreuses institutions font face à des manques de personnel (bien des postes restent vacants). Certains pays doivent de plus relever le défi que constitue un personnel de recherche qui vieillit. Au cours des trois dernières décennies les universités et facultés de sciences agricoles se sont multipliées. Bon nombre d’entre elles souffrent, non seulement de manques de personnel, mais aussi – par suite de l’insuffisance des financements – d’une baisse des inscriptions étudiantes, d’un manque d’actualisation des programmes d’études et de l’attention disproportionnée accordée au premier cycle.

L’enseignement supérieur agricole : les inscriptions et l’achèvement des études

L’examen d’un échantillon comprenant 28 des 36 institutions d’enseignement supérieur qui participaient à l’enquête ASTI-AWARD révèle que 34 % des étudiants qui se sont inscrits à l’université en 2007 étaient des femmes (cf. figure 5a). Ce pourcentage représente une moyenne relativement stable pour les trois cycles d’études, les pourcentages allant de 32 à 35.

La plupart de ces étudiantes s’étaient inscrites à des études du premier cycle (licence/niveau BSc : 83 %), tandis que seulement 13 % s’étaient inscrites au 2ème cycle (maîtrise/niveau MSc) et 4 % au 3ème cycle (doctorat/niveau PhD). On note une distribution similaire pour les étudiants, ce qui reflète bien que dans bon nombre de facultés et d’instituts universitaires, les formations de 3ème cycle font encore défaut ou bien sont encore très peu développées.

Il n’est donc pas surprenant qu’un nombre comparativement plus élevé de femmes étaient inscrites dans les facultés de sciences agronomiques de l’Afrique du Sud, où les étudiantes représentaient 62 % du nombre total d’étudiants. Il convient de noter, cependant, que l’on n’a pu obtenir de données relatives aux inscriptions que pour trois des six grandes

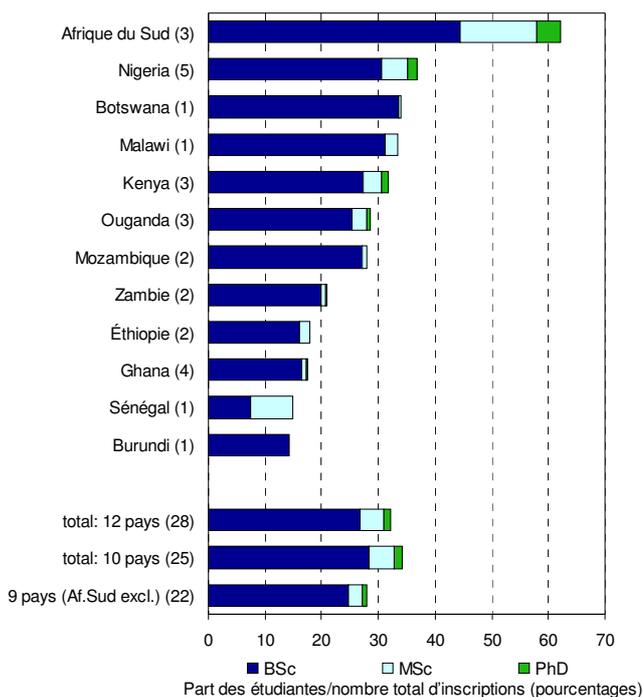
facultés universitaires sud-africaines. Par contraste, s'agissant des populations estudiantines inscrites en facultés de sciences agronomiques au Burundi, en Éthiopie, au Ghana et au Sénégal, le pourcentage d'étudiantes était inférieur à 20.

L'enquête menée en 2007 sur un échantillon de 25 établissements (dont étaient exclus le Burundi et l'Éthiopie) a révélé qu'en moyenne, le pourcentage de femmes qui entamaient des études supérieures était grosso modo égal au pourcentage de celles qui obtenaient leur doctorat (35 % et 34 %). Une part proportionnelle d'étudiantes légèrement plus grande a achevé les études conduisant à l'obtention d'une maîtrise (MSc) ou d'un doctorat (PhD) – à savoir 16 % et 5 % des effectifs totaux d'étudiantes – ce par comparaison aux nombres d'inscriptions (cf. figure 5b). Cette tendance s'observe également pour ce qui est des pourcentages d'étudiantes par rapport à la population totale de diplômés. En effet, de tous les étudiants ayant obtenu une maîtrise ou doctorat dans les 25 établissements d'enseignement supérieur enquêtés en 2007, 39 % et 40 % respectivement étaient des femmes. Cela signifie qu'une fois inscrites en fac, les étudiantes sont plus susceptibles de mener leurs études à bonne fin.

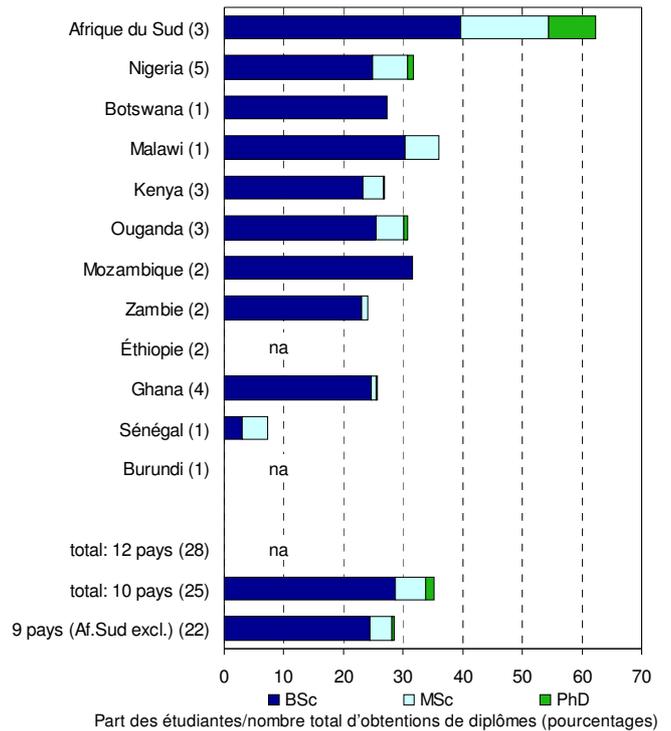
En comparant les dix pays de l'échantillon, on constate que les parts proportionnelles des femmes varient beaucoup d'un pays à l'autre, et que les moyennes sont fortement influencées par les pourcentages de femmes enregistrés pour l'Afrique du Sud. En effet, les inscriptions d'étudiantes dans les trois établissements d'enseignement supérieur sud-africains représentaient déjà un tiers du total pour les 25 institutions enquêtées. Si l'on exclue ces institutions sud-africaines, les pourcentages de femmes ayant obtenu, en 2007, une maîtrise (MSc) ou un doctorat (PhD) tombent à 30 et 19 respectivement.

FIGURE 5. Part proportionnelle des étudiantes qui, en 2007, ont entamé ou achevé leurs études supérieures liées à l'agriculture

a. Pourcentage d'étudiantes par rapport au total des inscriptions



b. Pourcentage d'étudiantes par rapport au total des obtentions de diplômes universitaires



Source: Données de l'enquête – calculs effectués par les auteurs.

Effets de l'avancement professionnel sur l'écart entre les sexes

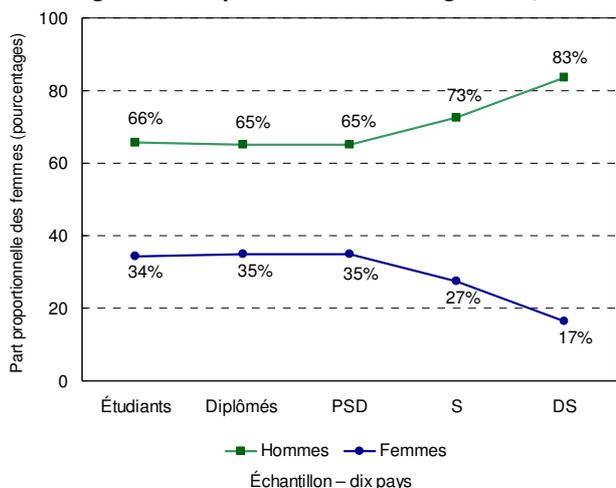
Alors que les pourcentages d'étudiantes comme d'étudiants par rapport à la population estudiantine totale (enregistrés aussi bien au commencement qu'à l'achèvement des études) sont plus élevés que les pourcentages comparables à des échelons ultérieurs du parcours professionnel, la part proportionnelle des femmes est sans exception inférieure à celle des hommes. Autrement dit, en moyenne, le nombre de femmes diminue de manière disproportionnée à mesure que l'on considère les échelons plus élevés de la hiérarchie professionnelle (cf. figure 6).

Répartition par âge des cadres professionnels femmes

On En 2007/08, en Afrique subsaharienne, en moyenne, la majorité des femmes employées dans des postes de recherche ou d'enseignement supérieur agricoles s'inscrivaient dans la tranche d'âge des 31 à 50 ans (cf. figure 7).

Moins de 20 % des cadres professionnels dans les 15 pays de l'échantillon avaient moins de 31 ans. Cependant les chiffres recueillis montrent de grandes variations d'un pays à l'autre. En Éthiopie, plus de 50 % des femmes avaient moins de 31 ans, ce qui s'explique en partie par une augmentation considérable des effectifs globaux de cadres professionnels entre 2000 et 2007. De même, les cadres féminins du Botswana, du Malawi et de la Zambie étaient comparativement jeunes. Or on note qu'au Burkina Faso et au Togo, les institutions n'avaient pas d'employées cadres âgées de moins de 31 ans, et celles du Niger n'employaient pas de cadres professionnels femmes âgées de moins de 41 ans. Pour le Togo, on note que 44 % des femmes cadres avait 51 ans ou plus (c'est-à-dire 4 sur 9).

FIGURE 6. Données désagrégées par sexe, relatives aux pourcentages d'enseignants et d'étudiants : Enseignement supérieur : sciences agricoles, 2007/08

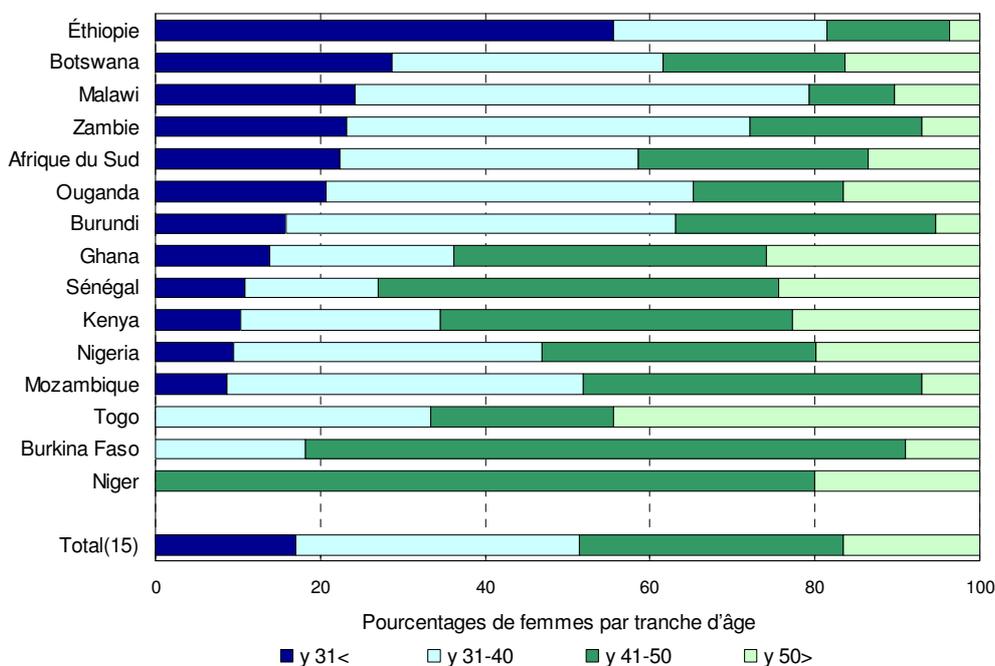


Source: Données de l'enquête – calculs effectués par les auteurs.
 Note: Burkina Les données relatives aux inscriptions et aux obtentions de diplômes n'étant pas disponibles (ou incomplètes) pour le Burkina Faso, le Burundi, l'Éthiopie, le Niger et le Togo, ces pays n'ont pas été inclus dans l'analyse.

PSD réfère aux personnels de soutien diplômés (cadres techniques et autres professionnels) ; S réfère aux scientifiques et professeurs (y compris les adjoints) non gestionnaires ; et DS réfère à la direction scientifique et inclut les directeurs, les doyens et les chefs de service.

Lorsqu'on considère tous les 15 pays, la part proportionnelle de femmes occupant des postes de direction est inférieure à 14 %.

FIGURE 7. Répartition par tranches d'âge des cadres professionnels femmes : 2007/08



Source: Données de l'enquête – calculs effectués par les auteurs.

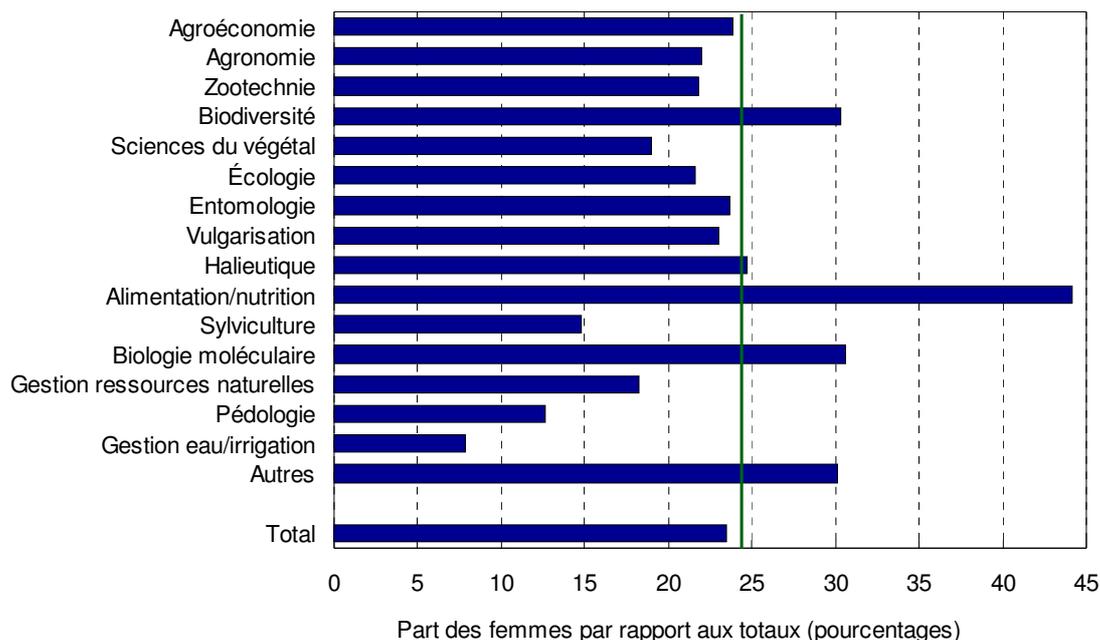
Répartition par discipline des femmes employées en agriculture

Les données recueillies montrent qu'un nombre plus important de femmes impliquées dans les S&T travaillent dans les domaines de la biologie et autres sciences de la vie et des sciences sociales (sciences dites « douces » ou « molles » par certains). Elles participent bien moins activement au domaine de la physique, par exemple, ou à celui de l'ingénierie (des sciences exactes ou « dures »). Cette distinction paraît moins nette dans le contexte des sciences agricoles : certaines disciplines appartiennent clairement à la catégorie de l'ingénierie, tandis que d'autres peuvent être définies

clairement comme des sciences de la vie ou des sciences sociales (cf. figure 8).

Rien d'étonnant donc si l'on trouve une proportion bien plus élevée de scientifiques femmes actives dans le domaine des sciences alimentaires et nutritionnelles (44 %) que dans d'autres domaines liés à l'agriculture. Un nombre comparativement plus important de femmes avait suivi une formation en biodiversité (30 %), en biologie moléculaire (31 %) ou en agroéconomie (24 %). Par contraste, le pourcentage féminin était particulièrement faible pour les disciplines connexes de l'ingénierie, telles la gestion de l'eau et de l'irrigation (8 %), la sylviculture (15 %) et la pédologie (13 %).

FIGURE 8. Répartition par discipline des cadres professionnels femmes : 2007/08



Source: Données de l'enquête – calculs effectués par les auteurs..

Note: La barre verte représente la part moyenne de femmes participant aux sciences agricoles, tous domaines compris : 24 %

Le projet ASTI

Le projet ASTI de l'IFPRI qui étudie les indicateurs de la science et de la technologie agricoles (Agricultural Science & Technology Indicators) recueille, traite et diffuse des données sur les développements institutionnels, les investissements et les ressources humaines appuyant la R&D agricole dans les pays à faible et moyen revenu. Géré par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI, International Food Policy Research Institute), le projet ASTI se réalise à travers des collaborations menées avec de nombreuses agences nationales et régionales, ainsi que sous la forme d'alliances avec des institutions internationales. Il est généralement admis que ce projet, qui bénéficie du soutien financier de la Fondation Bill et Melinda Gates ainsi que de contributions complémentaires de la part de l'IFPRI, constitue la source d'information qui fait autorité pour ce qui a trait au financement et à la structure de la R&D agricole dans le monde entier. Pour en savoir plus, visitez le site web ASTI (www.asti.cgiar.org).

Le projet AWARD

Bénéficiant d'un don de la Fondation Bill & Melinda Gates et du soutien de l'Agence américaine pour le développement international (USAID), AWARD (African Women in Agricultural Research and Development) est un projet du programme Gender and Diversity (G&D, Égalité des sexes et diversité) du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI). Par un système de bourses compétitives, AWARD offre à des scientifiques africaines hautement compétentes, la possibilité de bénéficier d'un stage de perfectionnement dans le domaine de la science, du mentorat et du leadership — ces formations durent deux ans et peuvent être suivies à l'un des trois stades cruciaux de leur carrière : après l'obtention de la licence, de la maîtrise ou du doctorat. Pour de plus amples informations sur le programme G&D du GCRAI, veuillez consulter le site web fellowsupdate.wordpress.com.



Le Siège de l'INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES ALIMENTAIRES (IFPRI)

2033 K Street, N.W • Washington, DC 20006-1002 États-Unis
Téléphone: +1 (202) 862-5600 • Skype: ifprihomeoffice
Télécopie :+1 (202) 467-4439 • E-mail: ifpri@cgiar.org
www.ifpri.org

L'IFPRI fut fondé en 1975. L'IFPRI se range parmi 15 centres de recherche agricole dont les principaux financements proviennent de gouvernements nationaux, de fondations privées, ainsi que d'organisations régionales et internationales (pour la plupart membres du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, voir www.cgiar.org).



LE PROGRAMME "GENDER & DIVERSITY" (Égalité des sexes et diversité) du GCRAI

hébergé par le World Agroforestry Center
United Nations Avenue, Gigiri
PO Box 30677-00100 • Nairobi, Kenya
Téléphone: +254 (20) 722-4242
E-mail: v.wilde@cgiar.org
www.genderdiversity.cgiar.org

Le programme G&D (Égalité des sexes et diversité) du GCRAI a pour mandat d'aider les organismes de recherche à mettre à profit la diversité de leurs personnels et ainsi élever leurs recherches et leur gestion à un niveau d'excellence. Établi à Nairobi, au Kenya, le programme G&D appuie de ses services fournis à travers le monde, les 15 centres du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale.

Copyright © 2009 International Food Policy Research Institute and CGIAR Gender & Diversity Program. Des parties de ce rapport peuvent être librement reproduits, à condition que l'IFPRI et le GCRAI (programme G&D) soient crédités comme source. L'autorisation de réimprimer ce document peut être obtenue en s'adressant à ifpri-copyright@cgiar.org.

Les auteurs remercient Jane Ininda, Peter Matlon, Marco Noordeloos, Helga Recke et Meredith Soule des commentaires qu'ils ont livrés sur des versions préliminaires du rapport de synthèse et de cet abrégé. Les représentants d'ASTI et AWARD tiennent à reconnaître avec gratitude l'appui généreux reçu de la Fondation Bill & Melinda Gates.